

Agen, 10 mai 2021



Le Directeur de l'École nationale
d'administration pénitentiaire

- A -

Monsieur le Garde des sceaux
Ministre de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire
Sous direction des ressources humaines
et des relations sociales
Bureau RH1

Direction de la formation

DF/FF/DP

Responsable de formation : Francois FEVRIER

Tel : 05.53.98.90.14

Assistant(e) de formation : Patricia DÉUS

Tel : 05.53.98.89.49

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'unité
formation et qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et
chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les directeurs des
services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le directeur de l'Agence Nationale du Travail
d'intérêt Général et de l'Insertion professionnelle des
personnes placées sous main de justice

O B J E T - APPEL DE CANDIDATURES de stage de formation continue

**PJ : Fiche Technique pour affichage
Fiche d'inscription**

La direction de la formation de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire organise
une session de formation sur le thème :

MASTER 2 2021-2023 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme

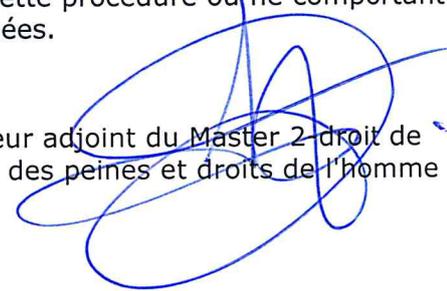
Les candidatures motivées, établies sur l'imprimé ci-joint, devront parvenir à l'ENAP

Sous-couvert de la direction interrégionale concernée,

Avant le 10/07/21, dernier délai.

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas
l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

Directeur adjoint du Master 2-droit de
l'exécution des peines et droits de l'homme



- POUR AFFICHAGE -

MASTER 2 2021-2023 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme

Dates

**Module 1 : novembre 2021
Module 2 : janvier 2022
Module 3 : mars 2023
Module 4 : mai 2023
(dates précisées ultérieurement)**

Public

voir conditions sur fiche jointe

Nombre de places

15 stagiaires

Lieu

Faculté du PIN – AGEN + distanciel (en fonction des contraintes sanitaires)

Niveau

voir fiche jointe

Pré-requis

voir fiche

Objectifs de formation

voir fiche jointe

Éléments du contenu

voir fiche jointe

Intervenants

APPEL DE CANDIDATURE

MASTER 2 : DROIT DE L'EXECUTION DES PEINES ET DROITS DE L'HOMME

Présentation Générale

ANNEES 2021 - 2023

Dans un environnement juridique en pleine mutation, la formation des professionnels de la prise en charge des personnes placées sous main de Justice au droit pénitentiaire et à la mise en œuvre des réformes récemment intervenues dans ce domaine est un enjeu fondamental.

La création en 2000 du DESS Droit de l'Exécution des peines et droits de l'homme a répondu à cette ambition dans le cadre d'une convention tripartite passée entre l'université de Pau et des Pays de l'Adour, l'université de Bordeaux et l'ENAP.

A la faveur de la réforme LMD, ce diplôme est devenu en 2004 le **MASTER 2, Droit de l'Exécution des peines et droits de l'homme**, confortant ainsi sa dimension et sa valeur européennes. Le corps enseignant de ce MASTER 2 est composé de spécialistes de l'exécution des peines auxquels sont associés des universitaires étrangers de renommée internationale et des membres éminents du Conseil de l'Europe. La criminologie et la probation ont désormais pris une part essentielle dans les enseignements délivrés par ce Master.

Le Master 2 s'adresse à la fois à un public d'étudiants du cursus universitaire classique et aux professionnels de la prise en charge des personnes placées sous-main de justice, au titre de leur formation continue.

La direction du Master est assurée par :

- ✎ **J.P. CERE**, maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour
- ✎ **M-C GUERIN**, maître de conférences à l'université de Bordeaux
- ✎ **F. FEVRIER**, responsable du département droit et service public, ENAP.

Les Objectifs du MASTER 2

- ⇒ Se former aux outils juridiques dans le domaine du droit de l'exécution des peines et des droits de l'homme,
- ⇒ Consolider ses connaissances juridiques et criminologiques afin d'acquérir une spécialisation dans un domaine en pleine évolution et de plus en plus technique,
- ⇒ Avoir une approche pluridisciplinaire et globale de l'environnement juridique de l'exécution des peines, afin d'obtenir un diplôme qualifiant à vocation professionnelle.

Contenu et déroulement de la Formation

Le MASTER 2 se décline comme suit :

4 modules de 3 à 4 semaines chacun :

Les enseignements sont répartis sur 2 années au titre de la formation continue et se dérouleront de la façon suivante (dates susceptibles d'être modifiées) :

Attention dates indicatives susceptibles de modification

→ 2021/2022 : Module 1 : novembre 2021

Module 2 : janvier 2022

Examens écrits Modules I et II: Février 2022

→ 2023 : Module 3 : Mars 2023

Module 4 : Mai 2023

Examens oraux Modules 3 et 4 : juin 2023

Remise Mémoire et soutenance orale (septembre 2023).

Ce calendrier des enseignements et examens sur 2 ans a pour but de rendre compatible le suivi de cette formation avec les nécessités de service.

Les différents modules portent sur les thèmes suivants :

MODULE 1 : Régimes de détention et vie carcérale

MODULE 2 : Contrôle juridictionnel de la détention

MODULE 3 : Mesures non privatives de liberté

MODULE 4 : Les systèmes pénitentiaires

Conditions d'admission et modalités d'inscription

❖ Droits d'inscription et détachement de l'agent :

Les droits d'inscription pédagogique et administratifs au MASTER 2 sont pris en charge par l'ENAP et **les frais de déplacement par les directions interrégionales ou les établissements.**

Cette formation, compte tenu de son échelonnement sur deux années, doit se situer dans le cadre d'un aménagement de service négocié avec son responsable hiérarchique.

Chaque établissement, pendant la durée de la formation, continue d'assumer vis à vis de son personnel l'ensemble des responsabilités et obligations liées à sa qualité d'employeur : avancement, congés, couverture sociale ... (art. 11 de la convention).

❖ Conditions d'admission :

☞ Trois ans d'ancienneté minimum dans l'Administration pénitentiaire.

☞ Etre titulaire d'une maîtrise ou d'un master 1 en droit. Des dérogations pourront être accordées aux titulaires d'autres diplômes équivalents.

☞ Pour les candidats non titulaires d'une maîtrise ou d'un master 1, un diplôme universitaire est requis, sous réserve d'exigence d'une VAE préalable (report de candidature nécessaire) ou d'une VAE acceptée par l'université de Pau.

L'admission à l'inscription est prononcée par le comité de direction du Master. Elle pourra être, si nécessaire, précédée d'un entretien individuel.

Les candidats seront informés de leur admission à l'inscription en fin juillet 2020 par courrier.

❖ Modalités d'inscription / Pièces à fournir :

- Fiche de candidature dûment renseignée et assortie des avis hiérarchiques.
- Demande de candidature en Master 2, assortie des pièces justificatives.
- Un CV
- Toutes pièces utiles (copies) concernant le parcours professionnel de l'agent et venant étayer les aspects développés dans la lettre de motivation (expériences professionnelles, stages, formations...)

Vous voudrez bien préciser dans votre lettre de motivation s'il s'agit d'une deuxième ou troisième demande d'inscription à cette formation.

Un calendrier des différentes sessions sera fourni aux candidats retenus en septembre, avec la convocation.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

Master 2 Droit de l'Exécution des Peines
et droits de l'Homme (formation continue)

10 juillet 2021

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR (ne pas agraffer ni mettre de trombones) :

- Une lettre **manuscrite** de motivation
- Les relevés de notes obtenues durant le parcours universitaire (baccalauréat inclus)
- La photocopie des diplômes obtenus
- La photocopie de l'attestation carte vitale
- L'attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 carnet de timbres
- 2 photos d'identité (dont 1 à coller sur la première page)
- la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA RETOURNE A L'ETUDIANT**

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE SELECTION :

Fiche de candidature

Thème : MASTER 2 2021-2023 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme

Date et lieu : novembre 2020 à Faculté du PIN - AGEN

Nom _____	Nom d'usage _____	Prénom _____
Catégorie : A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Corps _____	Grade _____	Etablissement _____
Téléphone _____	Mail _____	Service/Quartier _____
Résidence personnelle : ville département (obligatoire) _____		
Fonction et missions actuelles : _____		
Depuis : moins d'1 an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> plus de 3 ans <input type="checkbox"/>		
Origine de la demande : vous-même <input type="checkbox"/> votre hiérarchie <input type="checkbox"/>		
Niveau de formation ou information sur ce thème :		
Pas de connaissances <input type="checkbox"/>	Connaissances à approfondir <input type="checkbox"/>	Bonnes connaissances <input type="checkbox"/>
Avez-vous déjà sollicité une inscription pour cette formation ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Si oui, combien de fois ? : _____		
Vos motivations : _____		

Date et signature du candidat :		

Avis du formateur des personnels :	Prioritaire <input type="checkbox"/>	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
Avis motivé : _____			

Ordre de priorité :	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>
Signature et cachet du formateur :			

Avis du CURFQ :	Prioritaire <input type="checkbox"/>	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
Avis motivé : _____			

Ordre de priorité :	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>
Signature et cachet du CURFQ :			

Avis du supérieur hiérarchique ou du chef d'établissement :	Prioritaire <input type="checkbox"/>	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
Avis motivé : _____			

Rang de priorité si plusieurs candidatures au sein du service : _____			
Cette formation entre-t-elle dans le cadre :		du DIF	de la CEDIF <input type="checkbox"/>
Situation du stagiaire :			
<input type="checkbox"/>	Formation statutaire hors Pacte	<input type="checkbox"/>	PACTE
<input type="checkbox"/>	T1 (adaptation immédiate au poste de travail)	<input type="checkbox"/>	Formation de professionnalisation
<input type="checkbox"/>	T2 (adaptation à l'évolution prévisible des métiers)	<input type="checkbox"/>	VAE
<input type="checkbox"/>	T3 (développement des qualification ou acquisition de nouvelles qualifications)	<input type="checkbox"/>	Bilan de compétences
<input type="checkbox"/>	Formation de préparation aux examens et concours	<input type="checkbox"/>	Congé de formation
Signature et cachet du supérieur :			

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
UFR de Droit, d'Economie et de Gestion
Avenue du Doyen Poplawski
64016 PAU Cedex

Dossier arrivé le :

**DEMANDE DE CANDIDATURE EN MASTER 2
(Option Professionnelle)
Année universitaire 2021-2023**

Collez votre
photo ici

Intitulé exact du MASTER 2 :

NOM Epouse.....
PRENOM..... Nationalité.....
Date et lieu de naissance.....
Adresse.....
Code postal..... Ville..... Téléphone.....
Portable

Parcours universitaire	Année	Mention	Université d'obtention
.....
.....
.....
.....
.....

Stages ou activités professionnelles (joindre justificatifs) en relation avec le Master 2
.....
.....
.....

Autres pré-inscriptions demandées (Intitulé et Université) :
.....
.....

Date :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Avis du Responsable de la formation :

Date et signature :

Notifié à l'étudiant :